MEM216

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

BUREAU DU GREFFIER

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

6211-08-012

Extrait du livre des délibérations d'une séance ordinaire tenue le 3 novembre 2014 par le conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire à l'hôtel de ville.

Sont présents à cette séance : monsieur le maire Yves Corriveau, madame la conseillère Magalie Joncas et messieurs les conseillers Jean-Pierre Brault, Joseph Côté, Frédéric Dionne, Emile Grenon Gilbert et Sylvain Houle.

Monsieur Daniel McCraw, directeur général, et madame Anne-Marie Piérard, greffière, assistent également à cette séance.

2014-379

RÉSOLUTION

MORATOIRE SUR L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION DE L'URANIUM AU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient des audiences sur l'exploitation de l'uranium au Québec;

CONSIDÉRANT QUE certaines inquiétudes peuvent être soulevées sur les effets engendrés par l'exploration et l'exploitation de l'uranium au Québec, notamment en ce qui a trait à la disposition des déchets miniers, aux risques de contamination, aux risques pour la santé, etc.;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Emile Grenon Gilbert et appuyé par le conseiller Sylvain Houle que le conseil de la Ville de Mont-Saint-Hilaire demande au gouvernement du Québec d'imposer un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium à l'ensemble du territoire québécois incluant les territoires des Premières Nations, en raison des motifs inclus au mémoire, intitulé : « Les enjeux de la filière uranifère au Québec », joint à la présente résolution comme annexe « A » pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate GREFFIÈRE







Les enjeux de la filière uranifère au Québec

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le cadre des audiences sur *les enjeux de la filière uranifère au Québec*, du 20 mai 2014 au 20 mai 2015.

Présenté par :
Nom :
Adresse :
Municipalité :
Code postal :
Tél :
Courriel :

CONTEXTE

Depuis la catastrophe de Tchernobyl en Ukraine en 1986 et, plus récemment, celle de l'explosion du réacteur de Fukushima au Japon en mars 2011, les enjeux de la production d'uranium à des fins civiles sont devenus un fait d'actualité de premier plan lorsqu'il est question de ressource énergétique.

Prenant compte des considérations et inquiétudes de différents groupes de citoyens et de communautés sur le développement de la filière uranifère au Québec, le 3 mars 2014, l'exministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, monsieur Yves-François Blanchet, donnait comme mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de tenir une enquête et une consultation publique sur la filière uranifère en territoire québécois. Ce mandat du BAPE faisait suite à la demande de l'entreprise Strateco de se voir octroyer un permis d'exploration afin de poursuivre ses activités dans le Nord-du-Québec, et plus particulièrement sur le territoire Cris d'Eeyou Istchee dans le secteur des monts Otish.

Le mandat du BAPE aura pour but premier d'éclairer le gouvernement quant à sa réflexion sur l'avenir de cette filière et la protection de l'environnement. Cependant, les activités d'exploration et éventuellement le développement d'une mine d'uranium ne font pas l'unanimité dans cette région et dans l'ensemble du Québec. Le Grand Conseil des Cris et la population crie s'opposent farouchement au projet de Strateco (Projet Matoush). Dans le même sens, une bonne partie de la population québécoise s'est opposée au développement de l'uranium sur leur territoire. À l'heure actuelle, plus de 300 municipalités du Québec ont adopté des résolutions en faveur d'un moratoire sur les mines d'uranium et de l'abandon des centrales nucléaires au Québec, chose faite pour la fermeture de Gentilly-2 en 2012. Des moratoires sur les mines d'uranium existent déjà ailleurs dans le monde, notamment en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et dans l'État de la Virginie, à cause des risques pour la santé des populations et des impacts que pose ce type de mines pour l'environnement.

Ce mémoire a pour but de sensibiliser les instances gouvernementales aux enjeux que constitue l'ouverture à un développement potentiel de la filière uranifère au Québec.

Le danger inhérent au développement des mines d'uranium au Québec va à l'encontre du choix des Québécois.

NOS RAISONS POUR JUSTIFIER CLAIREMENT NOTRE POSITION

L'exploration et l'exploitation de l'uranium au Québec aurait des effets néfastes majeurs sur l'environnement et sur la santé des communautés. L'interconnexion des bassins versants fait en sorte que la contamination de l'eau constitue un risque dont l'ampleur surpasserait largement les bénéfices que pourrait engendrer une mine d'uranium. De plus, l'uranium ne présente pas d'avantage économique considérable. Enfin, le Québec étant en situation de suffisance énergétique, il n'y a pas de nécessité à ce que la filière uranifère soit développée. Il existe aussi une grande variété d'alternatives à l'énergie nucléaire. Voici, par grands thèmes, une liste de nos préoccupations :

Environnement

Gestion des déchets miniers

- Pour chaque tonne d'uranium extraite, des milliers de tonnes de déchets miniers sont générées
- Environ 85% de la radioactivité des gisements extraits demeurent dans les déchets miniers
- Les déchets miniers demeurent radioactifs pendant des milliers d'années
- Il n'y a pas encore de méthode connue pour légiférer ou gérer un site sur une aussi longue période

Risques de contamination

- Les mines d'uranium, même les plus modernes, ne sont pas à l'abri des défaillances (le risque zéro n'existe pas)
- On compte plusieurs accidents technologiques et déversements miniers d'uranium depuis plus de 50 ans
- Les mines d'uranium posent des risques de contamination toxicologique et radiologique
- Plus de 53 contaminants radiologiques et chimiques ont été identifiés
- Les principaux contaminants incluent : thorium, radium, radon, polonium, sélénium et uranium
- Les données sont insuffisantes concernant les risques liés à plusieurs contaminants chimiques
- Les données sont insuffisantes pour conclure sur la zone de contamination autour des sites uranifères

Risques sur la santé

Les principaux risques recensés sont :

- Augmentation des risques de leucémie pour la population
- Augmentation des risques génétiques (mutations) et de grossesses défavorables
- Augmentation des risques de cancer de poumon chez les travailleurs miniers

Les risques pour la population sont susceptibles :

- d'augmenter avec le bruit de fond régional
- d'augmenter avec la consommation animale
- de dépasser les normes et les critères reconnus

Encore aujourd'hui, les données sont insuffisantes pour conclure sur les risques liés :

- aux accidents technologiques
- à la gestion des résidus radioactifs à long terme
- au transport des réactifs et du concentré d'uranium
- aux risques sur la santé des populations avoisinantes

Impacts sociaux

- Anxiété ressentie chez plusieurs individus en lien avec la radioactivité et ses effets (réels ou appréhendés)
- Altération du climat social et perte de confiance de certains citoyens envers les autorités publiques
- Certains groupes sociaux sont plus vulnérables, et les communautés autochtones peuvent particulièrement être touchées par ces changements

Économie

Le marché de l'uranium

- L'uranium sert principalement à produire de l'énergie nucléaire et à des fins militaires
- Le prix de l'uranium a chuté de 25% depuis 1 an et de 60% depuis l'accident de Fukushima en 2011
- Le Québec compte des gîtes de faibles teneurs, 10 à 200 fois moins riches que ceux de la Saskatchewan

Le coût de l'énergie nucléaire

- L'énergie nucléaire coûte de plus en plus cher et fait face à de nombreux défis techniques et sécuritaires
- Elle est en déclin avec 10% de l'énergie mondiale produite en 2013 vs 17% en 1993
- L'énergie nucléaire coûte 2 à 4 fois plus chère que l'énergie hydroélectrique ou éolienne
- Elle émet 10 à 20 fois plus de gaz à effet de serre que l'énergie éolienne

Alternatives à l'uranium

Le mythe des isotopes médicaux

- La fabrication d'isotopes médicaux ne dépend pas des mines d'uranium
- Moins de 1% des réacteurs nucléaires dans le monde produisent des isotopes médicaux
- Les isotopes médicaux peuvent être produits à partir d'accélérateurs de particules

Les énergies renouvelables

- Énergie solaire
- Énergie éolienne
- Énergie hydraulique
- Énergie géothermique
- Biomasse
- Gaz naturel

Considérant les motifs évoqués précédemment,

gouvernement du l'exploration et l'ex	icipalité de Québec d'imposer un moratoire per aploitation de l'uranium à l'ensemble s territoires des Premières Nations.	
Signature des élus (es):		
Cianá à	la du maia	2014